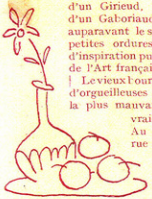

d'un Girieud, d'un Signac, d'un Serusier, d'un Gaboriaud, probes artistes, de subir auparavant le spectacle d'un entassement de petites ordures de facture pitoyable et d'inspiration putride, qui sont le déshonneur de l'Art français.

Le vieux bourriquet, peut dresser vers le ciel d'orgueilleuses oreilles. Sa toile n'est pas la plus mauvaise. Il s'en faut. Lolo, il est vrai, est enfant de Montmartre. Au célèbre cabaret que tient rue des Saules le bon Frédéric, de nombreux artistes viennent s'abreuver et il y a parmi eux sans doute bien des exposants du Salon des Indépendants. Lolo a voulu faire comme eux. Il est vrai que tout de suite, en fier âne qu'il est, il s'est posé en chef d'école, il a été proclamé par nous et le lendemain par toutes les gazettes qui ignoraient sa personnalité «chef de l'école nouvelle de l'Excessivisme». Son manifeste en vaut d'autres :

Holà ! grands peintres excessifs mes frères, holà, pinceaux sublimes et rénovateurs, brisons les ancestrales palettes et posons les grands principes de la peinture de demain. Sa formule est l'Excessivisme. L'excès en tout est un défaut, a dit un âne. Tout au contraire, nous proclamons que l'excès en tout est une force, la seule force... Ravageons les musées absurdes. Piétinons les routines infâmes. Vivent l'écarlate, la pourpre, les gemmes coruscantes, tous ces tons qui tourbillonnent et se superposent, reflet véritable du sublime prisme solaire : Vive l'Excès ! Tout notre sang à flots pour recolorer les aurores malades. Réchauffons l'art dans l'étreinte de nos bras fumants !

Et un matin nous allâmes au cabaret du Lapin Agile, trouver ce grand chef d'école. Nous avions avec nous un huissier et un photographe, preuves irréfutables. Un pinceau fut attaché devant eux à la queue de l'âne et la queue de l'âne se mit à l'ouvrage. Cela se fit sans mystère. Deux peintres qui passaient, une petite femme et un mitron assistèrent aussi à la confection du chef-d'œuvre. Celui-ci réalisé, nous hésitâmes longuement sur le titre à lui donner. Fallait-il l'appeler *Sous bois*, *Scène de famille* ou *Portrait de M. Fallières ?* Cette peinture ayant l'immense avantage de représenter ce qu'on veut, nous lui donnâmes ce titre lyrique: *Et le Soleil s'endormit sur l'Adriatique*, marine.

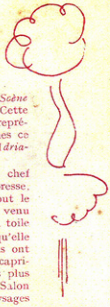

Le lendemain, quand le manifeste du chef de l'école excessiviste parut dans la presse, on le discuta, on le critiqua, mais tout le monde en parla. Cet Italien nouveau venu devint très intéressant et l'on regarda sa toile avec curiosité. Certains ont imprimé qu'elle était «honteuse et compromettante». Ils ont eu tort. La marine née sous la queue capricieuse et inexperte de Lolo n'est pas plus abominable que les toiles voisines du Salon qui l'abrite, anatomies lubriques, paysages épileptiques, portraits hydrocéphaliques. Il est même désolant pour le chef de l'école excessiviste d'avoir semblable entourage.

Car tandis que ces aliénés, ces gâteux et ces ignorants se drapent dans une solennité vaniteuse, au moins Boronali a aujourd'hui la franchise de leur crier et encore par devant huissier :

— Je ne suis qu'un âne...

LE PEINTRE EXIGEANT.

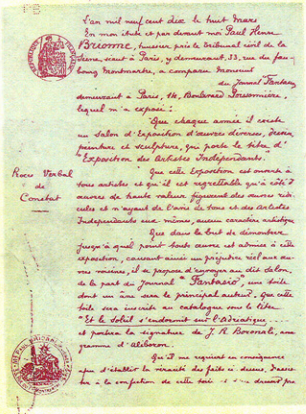

Procès Verbal de Constat

L'an mil neuf cent dix le huit Mars
En mon étude et par devant moi Paul Henri Brionne, huissier près le Tribunal civil de la Seine, séant à Paris, y demeurant, 33, rue du faubourg Montmartre, a comparu Monsieur du Journal "Fantasio" demeurant à Paris, 14, Boulevard Poissonnière, lequel m'a exposé :

"Que chaque année il existe un Salon d'Exposition d'œuvres diverses, dessin, peinture et sculpture, qui porte le titre d'"Exposition des Artistes Indépendants."

Que cette Exposition est ouverte à tous artistes et qu'il est regrettable qu'à côté d'œuvres de haute valeur figurent des œuvres ridicules et n'ayant de l'avis de tous et des Artistes Indépendants eux-mêmes, aucun caractère artistique.

Que dans le but de démontrer jusqu'à quel point toute œuvre est admise à cette exposition, causant ainsi un préjudice réel aux œuvres voisines, il se propose d'envoyer au dit Salon, de la part du Journal "Fantasio", une toile dont un âne sera le principal auteur. Que cette toile sera inscrite au catalogue sous le titre "Et le Soleil s'endormit sur l'Adriatique..." et portera la signature de J. R. Boronali, anagramme d'Aliboron.

Qu'il me requiert en conséquence afin d'établir la véracité des faits ci-dessus, d'assister à la confection de cette toile et d'en dresser procès-verbal.

Et il a signé sa requisition

Déférant à cette requisition et assisté de MM. et rédacteurs à Fantasio, nous nous sommes transportés au Cabaret du Lapin Agile ici à Paris, rue des Saules, où étant devant cet établissement, MM. et ont disposé, sur une chaise faisant office de chevalet, une toile à peindre à l'état neuf. En ma présence des peintures de couleur bleu, verte, jaune et rouge, ont été délayées et un pinceau fut attaché à l'extrémité caudale d'un âne appartenant au propriétaire du Cabaret du Lapin Agile et prêté pour la circonstance par ce dernier.

L'âne fut ensuite amené et tourné devant la toile et M. maintenant le pinceau et la queue de l'animal, le laissa par ses mouvements barbouiller la toile en tous sens, prenant seulement le soin de changer la couleur du pinceau et de le consolider.

J'ai constaté que cette toile présentait alors des tons divers passant du bleu au vert et du jaune au rouge sans avoir aucun ensemble et ne ressemblant à rien.

Après ce travail terminé des photographies furent prises en ma présence de la toile et de son auteur.

En conséquence et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit — Coût : Dix huit francs vingt centimes

J. Brionne

Enregistré à Paris 1er Bureau le 11 MAR 1910 Reçu sans francs 50 centimes

Timb.	0 60
Enregt.	2 30
R. val.	5 –
Reg.	5 –
Vac.	5 –
Rép.	0 10
	18 20

Constat d'huissier établissant comment fut composé le tableau de Boronali.